

2026/35

**VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont**

Correction des éléments de confort pour effet sur les taxes foncières 2027

L'an deux mil vingt-six le vendredi 25 septembre à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué le lundi 21 septembre, s'est réuni en séance publique en mairie.

Etaient présents : Christine GAUCHER, Maire, Stéphanie DUFOUR, Alexandre DUBAR, Laurence MAUGERY, Samuel DE AZEVEDO, Marie DUHAMEL, Olivier COUPPEZ, Adjointes au Maire, Céline GRIMBERT, Jean-Marc FEVRIER, Virginie DUPONT, Mohamed-Ali KERKENI, Angélique DEWISPELAERE, Hakan CANATAR, Charlotte PARAGE, Dominique BATICLE, Marion GUIBLAIN, Clément CATELOY, Sandra ELISABETH, Michel WESTE, Jean-Claude BARBERY, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Frédéric MARTIN (procuration à Jean-Marc FEVRIER), Pierre LABORDE (procuration à Alexandre DUBAR)

Etait absente : Sandra LEROY

La direction générale des finances publiques propose de réintégrer les éléments de confort dans le calcul des taxes foncières à partir de l'année 2027.

Les éléments de confort sont :

- le raccordement à l'eau courante,
- le raccordement à l'électricité,
- le chauffage central ou la climatisation,
- la présence d'une toilette a minima,
- la présence a minima d'un lavabo et d'une douche/baignoire, dans tous les cas et ce même si aucune salle d'eau (pièce d'hygiène) n'est déclarée,
- si plusieurs salles d'eau sont déclarées, la présence d'un nombre au moins égal de lavabos, et de douches et de baignoires.

Pour la commune de Rantigny, la direction générale des finances publiques estime que la prise en compte des éléments de confort aura un impact sur 125 personnes physiques et 37 personnes morales.

Dans un souci d'équité, Madame le Maire propose de demander à la direction générale des finances publiques de prendre en compte les éléments de confort impactant la fiscalité locale, pour un effet sur les taxes foncières de 2027.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

ID : 060-216005181-20260930-DEL202635-DE

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 22

Votes contre 2 (Michel WESTE et Jean-Claude BARBERY)

Abstention 0

Votes pour 20

Christine GAUCHER, Maire, Stéphanie DUFOUR, Alexandre DUBAR, Laurence MAUGERY, Samuel DE AZEVEDO, Marie DUHAMEL, Olivier COUPPEZ, Adjoints au Maire, Frédéric MARTIN (procuration à Jean-Marc FEVRIER), Céline GRIMBERT, Jean-Marc FEVRIER, Virginie DUPONT, Mohamed-Ali KERKENI, Angélique DEWISPELAERE, Hakan CANATAR, Charlotte PARAGE, Dominique BATICLE, Marion GUIBLAIN, Pierre LABORDE (procuration à Alexandre DUBAR), Clément CATELOY, Sandra ELISABETH, Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 29 septembre 2026

Madame le Maire,

Christine GAUCHER



Le Secrétaire de séance

Alexandre DUBAR

